

A69 : Réaction de Christophe Ramond, Président du Conseil départemental du Tarn

A69 : responsabilité, droit et nécessité absolue de finir en 2026 !

"Les informations rendues publiques appellent calme, rigueur et responsabilité.

Oui, toute anomalie constatée sur un chantier doit être examinée, corrigée et, le cas échéant, sanctionnée.

Mais il faut être transparent : ces procédures ne remettent pas en cause l'autorisation globale du projet A69, elles portent sur des points précis d'exécution.

Si des infractions ont été commises, il appartient aux juges de trancher.

Pour autant, je refuse la confusion volontaire qui consisterait à transformer des exigences environnementales légitimes en outil de blocage de l'aménagement du territoire.

L'objectif doit être tenu, je veux que nous inaugurons l'A69 en 2026 !

Pour les prochains mois, il nous faut une ligne claire :

- o exigence du respect de l'environnement,
- o transparence totale sur la réalisation et les faits,
- o corrections immédiates si nécessaire,
- o refus de toute instrumentalisation judiciaire visant à bloquer un territoire.

L'A69, c'est une exigence d'égalité entre les territoires, une attente légitime d'un bassin de vie entier et une obligation de cohérence de l'action publique après des années de décisions, d'autorisations et de contrôles.

L'action publique ne peut pas avancer sous condition permanente de remise en cause.

Elle doit respecter le droit, intégrer les exigences environnementales, mais aussi aller vite et aller au bout des projets qu'elle a légalement engagés.

Tenir le cap de l'A69, c'est assumer une décision républicaine, c'est garantir la parole donnée aux habitants du Tarn et c'est faire prévaloir l'intérêt général sur l'instabilité.

L'écologie exige de la rigueur et non des postures et de la démagogie.

La République exige du courage.

Et le Tarn exige, légitimement, cette autoroute !"

Christophe Ramond

Président du Conseil départemental du Tarn

Votre contact

Anna Beauchamp

Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482

anna.beauchamp@tarn.fr